



"BÂTIR ENSEMBLE"

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY**

Procès-verbal de la séance spéciale qui s'est tenue le mardi 17 mai 2022, en présentiel et en vidéo conférence, au complexe municipal du 309, 4<sup>ème</sup> Avenue, à 19h00.

Étaient présent(e)s : Madame Marie-Hélène Pilote, messieurs Guy Boivin, Serge A. Lavoie, Christian Nadeau, Jean-François Mayrand et Alain Talbot, maire.

Étaient aussi présentes : Mesdames Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe et Lili Harbour, adjointe à la direction.

Était aussi présent : Monsieur Éric Tanguay, nouvel élu au Siègne #4

**1. Ouverture de la séance**

Constatant le quorum, monsieur le maire, Alain Talbot, déclare la séance spéciale du 17 mai 2022, à 19h30.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination de la secrétaire de réunion
4. Assermentation du nouvel élu
5. Démarches pour combler le poste du Directeur général et greffier-trésorier
6. Période de questions
7. Levée de la séance

**2022-05-17-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Marie-Hélène Pilote, appuyé par monsieur Jean-François Mayrand et résolu d'adopter l'ordre du jour.  
À l'unanimité des conseillers présents.

**2022-05-17-02 NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE DE RÉUNION**

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de nommer madame Lili Harbour, secrétaire de réunion.  
À l'unanimité des conseillers présents.

**4. Assermentation du nouvel élu**

À titre de présidente d'élection, madame Claudette Aubé remet à monsieur Éric Tanguay sa feuille d'assermentation. Elle lui demande de la lire à voix haute et de la signer. Monsieur Éric Tanguay est élu sans opposition comme conseiller au siège #2.  
Les membres du conseil lui souhaitent la bienvenue.

**2022-05-17-03 DÉMARCHES POUR COMBLER LE POSTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER**

**CONSIDÉRANT** le départ du directeur général et greffier-trésorier;

**CONSIDÉRANT** l'urgence de trouver un(e) remplaçant(e);

Il a été proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé de madame Marie-Hélène Pilote et résolu de procéder ainsi :

**ATTENDU QUE** le poste sera affiché dans les journaux l'Oie Blanche et la Voix du Sud, à Emploi-Québec, sur le site et la page FACEBOOK de la municipalité et à la MRC;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil pourront vérifier l'offre d'emploi afin de la mettre à jour;

**ATTENDU QUE** l'offre d'emploi sera affichée dès le vendredi 20 mai 2022 et ce, pour 2 semaines, jusqu'au 03 juin 2022;

**ATTENDU QU'** après la date de fin des mises en candidature, s'il advenait que nous soyons sans candidat, l'aide d'un chasseur de têtes sera demandée;  
À l'unanimité des conseillers présents.

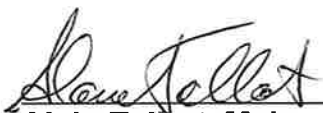
#### **5. Période de questions**

Aucune question.

#### **6. 2022-05-17-04 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu de lever la séance spéciale à 19h49.

À l'unanimité des conseillers présents.



**Alain Talbot, Maire**

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sein de l'article 142(2) du Code municipal.



**Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe**

Je, Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 17 mai 2022.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance régulière du conseil tenue le 07 juin 2022.